

On prend les mêmes et on recommence ?

NON, le temps est venu d'arrêter cette mascarade

pour pouvoir faire un jour « la pêche et des EMR » en Bretagne !!

Triste bilan après plusieurs mois de travaux infructueux et le déploiement d'un projet construit au détriment des engagements pris envers un territoire. Il est à la fois difficile et méprisant pour la profession d'entendre l'Etat dire que ce projet doit être construit avec la pêche, que des élus bretons veulent faire de la Bretagne une région qui mêle pêche et Energies Marines Renouvelables (EMR) et de constater avec stupéfaction la triste réalité de la situation sur le terrain : **Un développeur qui ne respecte pas ses engagements, un Etat aujourd'hui spectateur d'un dictateur espagnol et une Région aveuglée par ses ambitions sur ce sujet et qui ne cesse de vanter un projet « exemplaire »...** Sur ce dernier point, nous laisserons chacun juger de l'exemplarité avec laquelle ce projet est développé par l'entreprise espagnole IBERDROLA (cf. document annexé au communiqué).

Le bilan est à nos yeux pourtant loin d'être exemplaire, voir pitoyable : pas de concertation sur le calendrier des travaux, pas de suivi en toute transparence des effets du chantier, pas de respect pour la sécurité des marins pêcheurs, et enfin un lynchage/muselage de plusieurs professionnels verbalisés pour avoir pourtant pacifiquement manifestés leur opposition au projet.

Les conséquences : plus de cohabitation possible ; une acceptabilité des EMR réduite à NEANT ; une profession qui appellera à boycotter les projets d'IBERDROLA ; la fin d'un accompagnement par les professionnels costarmoricains du déploiement de projets EMR en Bretagne Nord ;

Malgré cela, le développeur espagnol ne s'enrichit pas des erreurs du passé et affirme revenir au plus tard début mars, là encore sans aucune concertation avec les instances de pêche. L'Etat laissera-t'il IBERDROLA revenir en début d'année 2022 alors que la campagne de pêche de la coquille Saint-Jacques se termine courant avril ? Les derniers engagements pris par le gouvernement sont pourtant clairs (<https://www.facebook.com/annickgirardin.fr/videos/338458804724426>). A l'instar des négociations sur le Brexit, la pêche ne doit pas être « encore une fois » la variable d'ajustement de la concertation sur ce dossier.

Mesdames, Messieurs les ELUS, vous indiquez vouloir faire des parcs éoliens avec les pêcheurs et vouloir en Bretagne « la pêche et les EMR », alors assumez vos propos et annulez ce parc !! Ou dites clairement que vous sacrifiez une nouvelle fois la pêche bretonne en proposant des plans de sortie de flotte et des indemnités à tout va !!

A propos du CDPMEM 22 :

Le CDPMEM 22 a pour mission de représenter et défendre les intérêts des professionnels de la pêche maritime et des élevages marins des Côtes-d'Armor. En quelques chiffres, la pêche en Côtes-d'Armor regroupe environ 300 navires et environ 800 marins-pêcheurs.

Contact presse :

Alain COUDRAY – Président du CDPMEM22

Espace Azur, rue des Grands Clos – 22590 PORDIC

Mail : cdpmem22@bretagne-peches.org / tel : 02 96 70 67 69

Site internet : <http://cdpmem22.fr/>

Vous avez dit projet « exemplaire » : A VOUS DE JUGER !!!

Des travaux prévus sur 24 mois (cf. dossier déposé à l'enquête publique et ayant servi de base pour délivrer les autorisations), puis finalement prévus sur 30 mois ! sans compter aujourd'hui le retard accumulé lors des 6 premiers mois de l'année 2021 (ou seulement 1/10 des forage prévus la première année ont été réalisés (3 positions sur 62).

Un déplacement de 450 blocs rocheux, habitat de plusieurs espèces benthiques, notamment le homard, sans qu'à aucun moment cela n'ait été mentionné dans le dossier d'enquête publique et donc sans aucune évaluation des impacts.

Pas de suivi scientifique du bruit sur la totalité des opérations du chantier, notamment pas de suivi des opérations de tranchage (alors que les tests d'outils réalisés en 2020 ont montré que les niveaux sonores des opérations de tranchage dépassaient celles des opérations de forage....

Des suivis ne faisant que très rarement l'objet d'une expertise par des scientifiques, parfois pas du tout (et ce malgré les demandes répétées en comité de gestion et de suivi du parc éolien), et parfois plusieurs mois après leur mise en œuvre !??? Les professionnels étaient pourtant rassurés, les Ministres avaient demandé un suivi en toute transparence des impacts du chantier !!

6 mois de chantier, durant lesquels pas un seul arrêté n'a été pris en concertation avec les instances de pêche, expulsant ainsi les professionnels des zones de pêche. Un Etat qui laisse IBERDROLA conduire ce chantier sans aucune prise en compte des enjeux liés aux activités et aux espèces ! les professionnels étaient pourtant rassurés, l'Etat et la Région Bretagne avaient indiqué que ce Projet serait construit avec les pêcheurs !!

Un développeur soi-disant à l'écoute, qui se vante d'avoir notamment travaillé dans la zone nord du projet, mais qui oublie de préciser que cette recommandation a été suivie 3 mois après le début des travaux, c'est-à-dire au moment où l'activité des pêcheurs est le plus importante sur cette partie du parc !!

Un développeur se targuant d'avancer sur un rythme de croisière pour la réalisation des opérations de tranchage, mais n'écoulant pas les doléances des professionnels qui demandaient un peu de répit en juillet, après avoir été chassés pendant 3 mois de leur zone de pêche (leur souhait : pouvoir travailler de juillet à mi-août, car ensuite il n'y a plus d'activité sur la moitié nord du parc) et un développeur arrêtant finalement ces opérations mi-août !!!

Deux pollutions marines (plus ?) et du côté de l'Etat, l'absence d'expertises indépendantes, rigoureuses et transparentes sur le matériel défectueux à l'origine de la pollution...et de nombreuses questions : pourquoi n'y a-t-il pas eu d'experts mandatés pour assurer le suivi des impacts de cette pollution ? Pourquoi ne pas avoir sollicité l'expertise du conseil Scientifique du parc pour élaborer ces suivis alors que ce dernier avait proposé son expertise. Pourquoi 6 mois après la pollution, nous sommes toujours dans l'attente des résultats d'analyse du polluant !!!!!

Des professionnels livrés au bon vouloir du développeur et de l'Etat pour élaborer des outils de communication adaptés pour signaler les blocs rocheux nouvellement déplacés, constituant un danger pour la vie des marins pêcheurs, et ayant attendu plus de 6 mois pour obtenir ces éléments.

L'absence de surveillance du chantier 24h/24h – 7jours sur 7 depuis fin octobre alors même que des pieux dépassent des fonds marins sans aucune signalisation particulière en surface et que cela est pourtant prescrit par l'ETAT ! (Réponse d'IBERDROLA : nous travaillons avec l'Etat pour assurer cette surveillance) - > vous attendez quoi ? un mort ?

Bref, les professionnels de la pêche ne doivent surement pas avoir la même définition du mot « EXEMPLAIRE » : « Qui peut servir d'exemple par sa conduite, qui peut être cité ».